



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie

A retenir

- MILDIU** Pression forte + sorties de symptômes + nouvelles contaminations dès 3mm : les voyants sont au rouge
- OÏDIUM** Période de sensibilité maximale : attention aux parcelles à risques
- BOTRYTIS** La combinaison de plusieurs facteurs de risque incite à la plus grande vigilance
- VERS DE GRAPPE** Présence importante de glomérules. Évaluez la pression dans vos parcelles en réalisant des comptages.
- FLAVESCENCE DOREE** Les dates sont connues. Consultez les informations réglementaires en fin de bulletins.

Annexe : Réglementation « abeille »

MÉTÉO

Prévisions du 13 au 18 juin 2018

	Mer 13	Jeu 14	Ven 15	Sam 16	Dim 17	Lun 18
Températures	15 21	13 21	13 22	14 21	13 21	13 25
Tendances						

Directeur de publication :

Denis CARETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Chambre d'agriculture du
Gers, Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture, avec
l'appui financier de l'Agence
Française pour la Biodiversité,
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au finance-
ment du plan Ecophyto.

STADES PHENOLOGIQUES

Cépages	Gascogne
Chardonnay	25-27
Sauvignon	22-25
Gros Mg	25
Colombard	25-27
Ugni b	20-22
Merlot	25
Tannat	22-25
Cabernet Sauv	24

Rappel des stades (Eichhorn et Lorenz):

Stade 21 : 25% floraison
Stade 23 : Floraison – 50% chute des capuchons floraux
Stade 25 : Fin de floraison
Stade 27 : Nouaison
Stade 29 : Grain de plomb

Une grosse hétérogénéité de stades est observée suivant les secteurs.

MILDIU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Au vignoble, des sorties de symptômes sont visibles. Les grappes peuvent être touchées sans présence de symptômes significatifs sur feuilles, tous les secteurs sont impactés.

Sur les témoins non traités du réseau de surveillance, de très fortes sorties sont observées, notamment sur grappes. Pour certains témoins non traités, les observations sont stoppées car déjà trop impactées.



Mildiou : symptômes sur grappe- Photos CA 32

• Données de la modélisation



Les calculs du modèle sont basés sur une série de « points » qui permettent de donner une tendance de l'évolution de la pression mais qui ne rendent pas compte de toute l'hétérogénéité des niveaux de pluies enregistrés sur l'ensemble du vignoble. Les informations ci-dessous pourraient donc occulter des situations particulières qui ne seraient pas représentées par les tendances générales par secteurs.

• Potentiel Système :

Tout le vignoble a encore été fortement arrosé.

- ✗ **Zone Gascogne** : Calcul à partir des données radar : Eauze, et de stations météo fixes : Courrensan, Gondrin, Mauléon, Montréal, Ste Christie, St Puy

Situation J-7 à J : la pression exercée par le mildiou est désormais forte sur toute la zone. **Des contaminations de masse ont été modélisées sur toutes les pluies s'étalant du 4 au 10 juin et sont de forte intensité.** A ce jour, environ 30% des organes théoriques seraient touchés sur toute la zone. Cette donnée est confirmée sur les témoins non traités.

Les taches issues des contaminations 28 au 30 mai devraient maintenant être visibles.

Simulation J à J+10 : la pression restera forte sur toute la zone. **Des contaminations de masse sont modélisées dès 3 mm sur l'ensemble des secteurs. Cette valeur a pu être effective le 11 juin.**

La sortie des taches issues des contaminations du 4 au 10 juin est modélisée autour des 16-20 juin. Le temps d'incubation modélisé est toujours d'une dizaine de jours.

- ✗ **Zone St Mont - Madiran** : Calcul à partir des données radar : Labatut, et de stations météo fixes : Moncaup

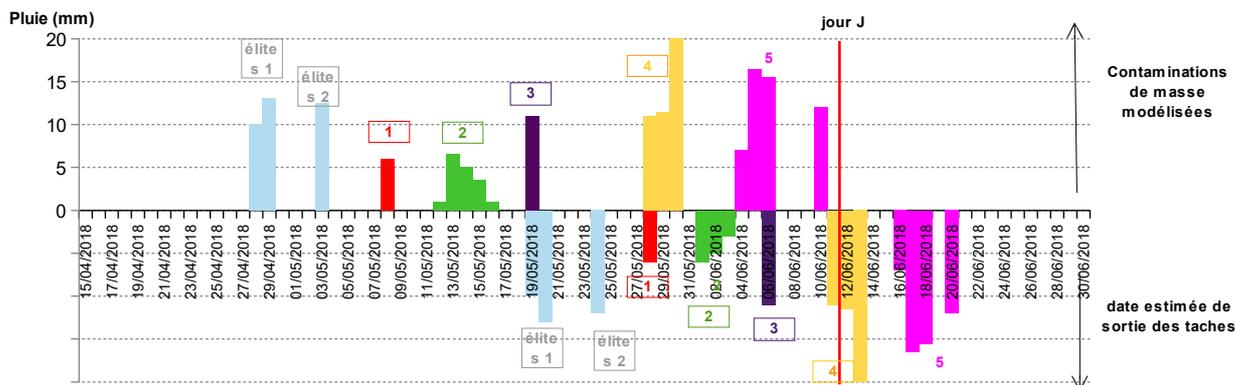
Situation J-7 à J : la pression exercée par le mildiou est désormais forte sur toute la zone (hormis Cannet). **Des contaminations de masse ont été modélisées sur les pluies s'étalant du 4 au 5 juin et 9 au 10 juin sur l'ensemble des secteurs hormis Cannet et Labattut. Des contaminations de masse ont également été modélisées le 6 juin sur les secteurs plus arrosés .** Les contaminations ont été de forte intensité.

Les taches issues des contaminations 28 au 30 mai devraient maintenant être visibles.

Simulation J à J+10 : La pression restera forte sur toute la zone (hormis Cannet). **Des contaminations de masse sont modélisées dès 3 mm sur l'ensemble des secteurs, il faut un cumul de 15mm pour les secteurs de Cannet et Labattut. Ces valeurs ont pu être effectives le 11 juin.**

La sortie des taches issues des contaminations du 4 au 10 juin est modélisée autour des 16-20 juin. Le temps d'incubation modélisé est toujours d'une dizaine de jours.

Mildiou : Synthèse des épisodes contaminants – Calculs au 12/06/2018 pour la zone Gascogne



Synthèse réalisée à partir des données de la modélisation et des suivis de parcelles du réseau de surveillance :

Les données de la modélisation permettent d'identifier les pluies contaminantes et les suivis en parcelles confirment les dates de sorties de taches.

La contamination de masse et la sortie des taches correspondante sont identifiées par une couleur et un numéro identiques
La hauteur des histogrammes est proportionnelle à la hauteur de la pluie contaminante
numéros encadrés = sortie de taches confirmées par les observations sur le réseau de surveillance

Évaluation du risque : La pression est forte et des contaminations sont possibles lors de chaque pluie. La présence de taches sporulées au vignoble, ajoute un facteur de risque supplémentaire malgré une fin de semaine plus clémente en termes de pluies. Surveillez l'évolution des prévisions météorologiques ainsi que l'état sanitaire de vos parcelles car des contaminations sont encore en incubation.

OÏDIUM (*Uncinula necator*)

• Éléments de biologie

La phase de sensibilité maximale est identifiée de la floraison à la fermeture de grappe.

• **Situation au vignoble :** toujours aucun symptôme observé à ce jour sur le réseau de surveillance.

Évaluation du risque : La période de sensibilité maximale qui débute à la pré-floraison (stade 17) est en cours. A partir de ce stade, il existe un risque de contamination jusqu'à la fermeture de la grappe.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

Quelques taches isolées visibles au vignoble mais sans incidence significative à ce jour.

Évaluation du risque : Chaque pluie peut être synonyme de contamination et les grappes sont dans une phase de plus grande sensibilité qui est maximale à la nouaison.

Restez donc vigilants au risque de nouvelles contaminations.

BOTRYTIS (*Botrytis cinerea*)

• Éléments de biologie

Les grappes peuvent être contaminées par le champignon dès la floraison. Celui-ci peut pénétrer à l'intérieur des jeunes grappes à la faveur des blessures faites par la chute des capuchons floraux. A ce moment là, le champignon peut rester latent jusqu'à la véraison, stade auquel les baies deviennent réceptives.

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs :

– de la sensibilité variétale ;

- de la climatologie de la campagne ;
- du déroulement de la floraison. Les capuchons floraux et autres débris végétaux peuvent, par exemple, être colonisés par le champignon et rester emprisonnés dans la grappe. Ils pourront alors être à l'origine d'une attaque ultérieure sur les baies ;
- de la prophylaxie mise en œuvre sur les parcelles. A savoir, :
 - la maîtrise de la vigueur,
 - l'aération des grappes et la création d'un microclimat défavorable au champignon, avec notamment l'effeuillage à nouaison
 - la limitation des portes d'entrée par une bonne gestion du risque vers de grappe et oïdium.

• Situation au vignoble

Des symptômes importants de **Botrytis sur feuilles** sont toujours signalés en toutes situations. Ils peuvent parfois même atteindre les jeunes grappes.

Évaluation du risque : Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour les situations suivantes : conditions climatiques humides, charge importante, entassement des grappes, capuchons floraux qui restent collés, présence de vers de la grappe... Le stade de chute des capuchons (fin de floraison) est atteint.

VERS DE LA GRAPPE

• Situation au vignoble

Les captures d'Eudémis restent nulles. Les captures d'Eulia encore sporadiques devraient redémarrer sous peu.

Les glomérules sont visibles plus régulièrement. Les fréquences d'attaques sont importantes : de 30 à 120 glomérules pour 100 grappes.

• Données de la modélisation

Le stade L5 est maintenant majoritaire. Il est encore trop tôt pour envisager un début de vol.

Évaluation du risque : Nous sommes entre deux vols. Les nombreux glomérules indiquent une forte pression : il faudra être très vigilant sur la deuxième génération.

Un dépassement du seuil de nuisibilité sur la base de vos comptages de glomérules en fin de G1 implique une gestion précoce de la G2 au moment de la période des éclosions.

Pensez à renouveler les capsules de vos pièges.

- **Seuil de nuisibilité** : 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences



Glomérule sur inflorescence
Photo CA 81

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

• Situation au vignoble

Les populations larvaires sont toujours faibles.

Évaluation du risque : Risque nul pour l'instant.

La surveillance doit se porter sur les populations larvaires de deuxième génération qui seront observables courant juin. **Rappel** : la gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes, que l'on observe plus facilement car ils volent dans les parcelles, qui sont à l'origine des dégâts de grillure qui peuvent se développer en cas de forte infestation.

Seuil de nuisibilité (printemps) : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations. Cette méthode est basée sur le maintien de la coloration blanche du feuillage qui peut être totalement effacée lors de fortes pluies.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE

• **Situation au vignoble :** Les premières éclosions ont été repérées autour du 18 mai dans nos cages d'émergence.

Évaluation du risque : L'ensemble des informations réglementaires relatives à la lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la Flavescence dorée sont disponibles sur le site de la DRAAF Occitanie.

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Sante-de-la-vigne>

Les dates retenues pour le **T1 larvicide** sont les suivantes : **du 15 juin au 25 juin 2018**

Le T2 est à renouveler à 14j du T1 en conventionnel et à 10j du T1 en AB.

Le prochain BSV Vigne Gascogne-St Mont-Madiran paraîtra le mardi 19 juin 2018

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et élaboré sur la base des observations réalisées par Areal, la Chambre d'Agriculture du Gers, Les Hauts de Montrouge, les Ets Ladevèze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Alterma, les Silos Vicois, Val de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Vivadour, VitiVista et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



Les traitements contre la cicadelle de la flavescence dorée débutent. La vigilance s'impose pour ces interventions.

La réglementation "abeille" s'applique aussi pour les traitements obligatoires !

- ATTENTION -

Vignes et inter-rangs en fleurs : les abeilles visitent les parcelles pour récolter le pollen de vigne mais également pour butiner les fleurs des enherbements et des bordures.



RAPPEL RÉGLEMENTATION ET BONNES PRATIQUES

Avant le traitement :

Les **enherbements fleuris** de l'inter-rang et des bordures attirent les pollinisateurs sur les parcelles. Avant l'application d'un traitement insecticide il est impératif de **broyer ou détruire les parties aériennes des fleurs** pour préserver les insectes auxiliaires (*arrêté du 28 novembre 2003*).

Si un rucher est placé à proximité des vignes, **informez dès que possible l'apiculteur** des traitements que vous allez réaliser. Il pourra ainsi déplacer ses colonies si le risque d'exposition des abeilles est trop élevé.

Réalisation du traitement :

Utilisez un insecticide portant une des **mentions « abeille »**, autorisé pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles. Attention, cette mention ne veut pas dire que le produit est inoffensif pour les pollinisateurs, sa toxicité est seulement moins élevée, il faut donc l'utiliser avec précaution.

Ne traitez qu'en dehors de la présence d'abeilles. Pour cela observez votre parcelle pour vous assurer de l'absence d'insectes pollinisateurs sur les fleurs du vignoble. La période d'activité des abeilles au cours d'une journée dépend des conditions extérieures (luminosité, température, pluie). Attention, au mois de juin les pollinisateurs peuvent être actifs sur une plage horaire importante. **Privilégiez un traitement le soir** quand les butineuses sont rentrées à la ruche.

Veillez à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette). **Évitez la dérive des produits** (force du vent, respect des zones non traitées, etc.) car beaucoup d'abeilles sauvages nichent dans les abords directs des parcelles.

Il est interdit de réaliser un **mélange** comportant un pyréthrianoïde avec un fongicide de la famille des triazoles (IDM). L'insecticide doit être appliqué en premier, avec un délai de 24h minimum avant l'application fongicide (*Arrêté du 7 avril 2010*).

Merci de diffuser largement ces recommandations et rappels réglementaires aux conseillers, techniciens et viticulteurs de vos réseaux. L'application de ces préconisations contribue à limiter les risques pour les pollinisateurs et préserver le travail des apiculteurs.

Pour en savoir plus :

consultez la brochure "[Pratiques agricoles et protection des pollinisateurs](#)"

ou la note nationale BSV [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#)



Association de Développement de
l'Apiculture en Nouvelle Aquitaine

Ce message est diffusé en partenariat avec l'ADA NA.